

N/REF : 30/07/2024 16H43 C:008577 I:12778

V/Email reçu le Mardi 30/07/2024 a 16H43

SYNDIC BENEVOLE

**39-41 RUE JEAN GUEHENNO
35000 RENNES**

IMMEUBLE : 39-41 GUEHENNO
39-41 RUE JEAN GUEHENNO
35000 RENNES

Rennes, le 13 Novembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 39-41 GUEHENNO - MARLENE BENAICHE (GESTIONNAIRE) 06 42 94 64 07
EN EXTERIEUR DANS UNE IMPASSE.

MOTIF : REDRESSER LA COLONNE EAUX USÉES QUI EST DÉSAJÉE

Donneur d'ordre : Mme M BENAICHA

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie dans les parties communes a l'intérieur de l'immeuble.

INTERVENTION DU 02/08
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
REPLACEMENT TRONÇON COLONNE FONTE CASSÉE PAR DU PVC
NETTOYAGE CHANTIER

OBSERVATIONS : TC LGESTION Email envoyé le 09/10/24 a 16H54 Mme M BENAICHA

NOUS VOUS INFORMONS QUE NOUS SOMMES TOUJOURS EN ATTENTE DE VOTRE RETOUR SUR CHOIX PRISE SAV OU ACCEPTATION NOUVEAU DEVIS.
SANS RETOUR DE VOTRE PART NOUS SERONS CONTRAINT DE CLOTURER CETTE DEMANDE ET DE TRANSMETTRE LE DOSSIER AU SERVICE FACTURATION.
DANS L'ATTENTE DE VOTRE RETOUR.
CORDIALEMENT

NR LCOMPTER Email envoyé le 05/08/24 a 14H43 Mme M BENAICHA

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT
1,00	Prise en charge technique dispatching	1	28,65	28,65
2,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 02/08	1	67,23	168,07
2,50	H(s)2ème personnel	2	49,78	124,45
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U.	HT
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	1	39,48	39,48

Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
2,00	Manchon adapt.élast.110-125/121-136	2	49,45	98,90
1,00	Culotte(s) pvc dn 100 45°	2	8,67	8,67
1,00	Bouchon(s) de visite PVC dn 100	2	7,16	7,16
2,00	Coude(s) PVC dn 100 20° FxM	2	9,83	19,66
2,00	Metre(s) de PVC dn 100	2	4,62	9,24
4,00	Vis + Cheville	2	0,17	0,68
TOTAL H.T.				504,96
T.V.A. a 20,00%				100,99
TOTAL T.T.C.En EURO				605,95

Valeur en votre reglement au 31 Décembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.